

Le soutien psychologique des familles de militaires et de civils en OPEX et missions intérieures vigipirate et harpie

PRESTATION MINISTÉRIELLE

Pour faire face à tous types de situations, anxiogènes et/ou potentiellement traumatiques, susceptibles d'affecter les familles de militaires et de civils en opération extérieure et missions intérieures Vigipirate et Harpie (orpaillage illégal en Guyane), un dispositif ministériel de soutien psychologique est mis en place.

Il traduit, de la part des autorités ministérielles, une volonté de prévention et de prise en charge des risques psychologiques sur un plan collectif.

Ce soutien intervient en complément des mesures instituées par les armées, la gendarmerie nationale, le service de santé des armées et le réseau social.

Le dispositif ministériel de soutien psychologique des familles de militaires et de civils en OPEX et missions intérieures Vigipirate et Harpie est piloté par le Service de santé des armées (SSA).

Il s'agit :

- d'un accompagnement individuel sous la forme de consultations effectuées par un psychologue (réseau géré par le SSA). Le point d'entrée est le numéro vert Ecoute Défense 08 08 800 321.
Les consultations au profit des familles (conjoint, enfant, ascendants...) sont prises en charge par l'institution dans la limite de six séances
- d'actions collectives de sensibilisation au profit des familles (conjoint, enfants, ascendants...) organisées en deux temps distincts, l'un avant le départ et l'autre avant le retour du militaire ou du civil. Les thématiques abordées concernent la gestion de l'absence, la parentalité et la conjugalité, la séparation et ses effets sur les enfants, la réadaptation à la vie de famille au retour du militaire ou du civil. Ce volet du dispositif est assuré par un prestataire.

CONTACT

Pour trouver le contact de votre assistant de service social, [cliquez ici](#).